

Gourbeyre, 10 septembre 2019

### L'Agence Régionale de Santé de Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy intègre le plan de refondation des urgences dans ses priorités

L'Agence de Santé de Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy annonce qu'elle lance immédiatement les travaux d'évaluation pour l'application sur le territoire des 12 mesures du plan national de refondation des urgences. A ce titre, elle évaluera les besoins spécifiques de la région de manière à utiliser au mieux les outils mis à disposition par le niveau national. Pour cela, elle organisera la consultation de tous les acteurs concernés d'ici le mois de novembre.

D'ores et déjà, le territoire dispose d'atouts tels que la création récente de maisons de santé pluridisciplinaires (MSP). Actuellement, 6 sont déjà autorisées parmi lesquelles 5 sont en place. 4 nouvelles MSP pourraient être autorisées d'ici la fin de l'année. Plusieurs autres projets ont été identifiés en lien avec les collectivités. Ces MSP représentent des relais de prise en charge en soins non programmés importants.

Par ailleurs, le nombre d'infirmiers libéraux en Guadeloupe est un véritable atout pour déployer les protocoles de coopérations et la mise en place d'infirmiers de pratique avancée (IPA). Il est à noter qu'une des premières infirmières formées à la pratique avancée vient de rejoindre notre territoire ce mois-ci.

La mise en place du GHT de la Guadeloupe et du GHT des îles du nord permettront la création d'équipes territoriales pour la filière d'urgences. De plus, la filière gériatrie est actuellement en cours d'organisation et le sujet de l'urgence de la personne âgée est pris en compte. Cette filière devrait être finalisée au cours du premier semestre 2020.

Les futurs hôpitaux de proximité en cours de labellisation sur tout le territoire s'engageront pour la prise en charge urgente des personnes âgées mais aussi pour déployer des plateaux de consultations avec un accès direct à des examens de biologie ou de radiologie.

Enfin, la télémédecine est en cours de déploiement sur tout le territoire par le GCS e-santé, appelé à présent GRADEs.

Les mesures d'accompagnement financier prévues au niveau national seront déclinées sur le territoire. Les services d'urgences des structures hospitalières feront l'objet de travaux d'améliorations lorsque ce sera nécessaire. Le service d'urgences du CHU de la Guadeloupe sera relocalisé dans des locaux réhabilités d'ici fin 2019.

Notre territoire sera pleinement mobilisé pour la réussite de ce plan en partenariat avec tous les acteurs concernés « parce que chacun détient sa part de la solution ».